



REGLEMENT DU 10KM POUR LA PAIX ET 3KM « COURSE POUR TOUS »

PAS D'INSCRIPTION LE JOUR DE LA COURSE

POUR S'INSCRIRE A PARTIR DU 24 MARS :

- Retirer le bulletin d'inscription sur notre site internet : www.10kmpourlapaix.com
- Déposer le bulletin dans les magasins DECATHLON DE CASABLANCA, TANGER, MOHAMMEDIA, MARRAKECH, OUJDA
- Inscription et retrait simultané du kit de course (dossard et t-shirt) devant le MAGASIN DECATHLON HAY RIAD - RABAT

Une pièce d'identité sera demandée à l'inscription. L'autorisation parentale devra être remplie pour les coureurs mineurs.

RETRAIT DES DOSSARDS DU VENDREDI 24 MARS AU SAMEDI 8 AVRIL 2017 :

Dans le MAGASIN DECATHLON HAY RIAD – Centre commercial Marjane Hay Riad, Rabat, de 11H00 à 19H00

RETRAIT DES DOSSARDS LE JOUR DE LA COURSE :

Le jour de la course, **DIMANCHE 9 AVRIL 2017** à partir de 7h00, sur le lieu du départ de la course, si l'inscription a été faite avant le mercredi 5 avril.

TARIFS DES INSCRIPTIONS :

Course 3KM : 50 DIRHAMS

Course 10KM : 100 DIRHAMS

A chaque participant est remis un dossard et un T-shirt aux couleurs de la course.

Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelques motifs que ce soit. Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé.

La course est limitée à 5000 concurrents pour le 10km et 300 enfants pour le 3km. Les inscriptions seront clôturées sans préavis dès cette limite atteinte ou pour tout autre motif de sécurité et d'organisation.

ASSURANCE :

- **Responsabilité civile pure:** les organisateurs sont couverts par une police spéciale pour l'événement.
- **Individuelle accident :** les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

REGLES TECHNIQUES :

- Le dossard devra être placé sur la poitrine et être entièrement lisible lors de l'épreuve sous peine de non classement.
- La course 10km est ouverte aux personnes âgées de 15 ans et plus. La course des 3km sera ouverte aux enfants âgés de moins de 15 ans (et jusqu'à 18 ans pour les enfants à besoins spécifiques). Les enfants de moins de 6 ans ou enfants à besoins spécifiques devront être accompagnés d'un adulte qui devra également être porteur d'un dossard.
- Les participants aux 10km disposeront d'un temps maximum de 1h30 pour effectuer le parcours.
- Seuls les participants au parcours de 10km seront chronométrés et pourront consulter leur performance.
- Les participants aux 3km disposeront d'un temps maximum de 1h pour effectuer le parcours.
- Après le passage du véhicule de fin de course, les concurrents devront se conformer aux règles de circulation du code de la route et ne pourront prétendre à être classés.
- Une personne passant la ligne d'arrivée sans son dossard ne pourra être classée.
- Pour des raisons de sécurité, le parcours ne pourra être accessible aux poussettes d'enfants.
- Chaque coureur finissant le parcours (10km ou 3km) se verra remettre une médaille et un sac souvenir de la course.
- Les bicyclettes, engins à roulettes sont formellement interdits sur le parcours sauf les véhicules de l'organisation.
- Les chiens même tenus en laisse sont interdits.

RAVITAILLEMENT :

Un ravitaillement comprenant liquide et solide est offert après la ligne d'arrivée de chacune des courses. Pour la course des 10 km, un ravitaillement en eau est prévu vers le 5^{ème} km.

RESULTATS

- Les résultats pourront être publiés sur les sites internet www.racetimer.se, de l'Organisation de la course et de tout autre média partenaire.

DROIT A L'IMAGE

Les participants, accompagnateurs et public autorisent à titre gracieux partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion des épreuves et des animations mises en place dans le cadre des 10KM et pour la durée la plus longue prévue par la loi et les traités en vigueur.

ATTENTION

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisation, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourra être effectué et aucune indemnité perçue.